

A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **OUI**Activités en anglais: **OUI** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Sciences vétérinaires**Organisé par: **Faculté des sciences (SC)**Sigle du programme: **vete1ba** - Cadre francophone de certification (CFC): 6**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	4
- Programme détaillé	5
- Programme par matière	5
- Prérequis entre cours	8
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	8
- Programme type	8
- VETE1BA - 1er bloc annuel	8
- VETE1BA - 2e bloc annuel	10
- VETE1BA - 3e bloc annuel	11
Informations diverses	13
- Conditions d'admission	13
- Règles professionnelles particulières	15
- Pédagogie	15
- Evaluation au cours de la formation	15
- Mobilité et internationalisation	15
- Formations ultérieures accessibles	15
- Gestion et contacts	16

VETE1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

La formation en médecine vétérinaire comporte deux cycles d'études : trois blocs annuels de programme de bachelier et trois blocs annuels de master. En médecine vétérinaire, l'UCLouvain n'organise que le programme de bachelier.

Votre profil

Le médecin vétérinaire est avant tout un scientifique au service de la santé animale.

Spécialiste de la médecine des animaux domestiques (d'élevage ou de compagnie), il veille à la qualité de tous les produits et sous-produits d'animaux consommés par la population, depuis les conditions d'élevage des animaux jusqu'à l'assiette du consommateur.

Votre Futur Job

La grande majorité des diplômés s'oriente vers la pratique de la médecine vétérinaire, que ce soit des animaux de production ou des animaux de compagnie. Les vétérinaires travaillent de plus en plus en association. Le secteur privé recrute régulièrement des vétérinaires soit pour la recherche ou le développement de nouveaux produits, soit pour des activités du secteur technico-commercial.

La recherche offre également des postes aux vétérinaires, ainsi que le secteur de l'élevage, de la sécurité alimentaire et de la surveillance des épidémies.

Votre Programme

La première année est centrée sur l'acquisition du socle de compétences en sciences (chimie, biologie, mathématiques et physique). Vous entamerez la formation spécialisée par l'étude de l'anatomie comparée et de la botanique appliquée.

Les deuxième et troisième années comprennent une proportion grandissante de cours particuliers à la filière et qui vous préparent aux matières spécialisées des années de master (Université de Liège). Leur objectif est l'acquisition d'une connaissance approfondie des différents aspects de la biologie des principaux animaux domestiques sains (cheval, bovin, ovin, carnivores, porc et oiseaux).

Des [conditions d'accès à la suite du 1er cycle des études de médecine vétérinaire, à l'issue de la 1ère année du bachelier](#), ont été fixées par le décret du 13 juillet 2016 relatif aux études en sciences vétérinaires modifiant le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Une fois bachelier, vous poursuivrez votre formation par le Master en médecine vétérinaire organisé par l'Université de Liège ou d'autres universités européennes.

VETE1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Vision du diplômé

Acquérir les connaissances générales et disciplinaires ainsi que les compétences personnelles et relationnelles nécessaires à la formation proposée en master en médecine vétérinaire afin de devenir un scientifique spécialiste de la santé et du bien-être animal, tel est le défi proposé à l'étudiant bachelier en médecine vétérinaire.

Le bachelier maîtrisera d'abord les principes généraux des sciences fondamentales (biologie, chimie, physique et mathématiques) nécessaires à la compréhension des processus complexes qui président au fonctionnement d'un animal en bonne santé, processus qu'il étudiera ensuite de manière structurée, critique et surtout multidisciplinaire (morphologie, physiologie, biochimie, immunologie,...).

Le bachelier améliorera ses compétences personnelles telles que sa capacité à étudier, à s'auto-évaluer, à s'adapter, à planifier une tâche, à gérer son temps mais développera également ses compétences relationnelles comme la capacité à travailler en groupe, à communiquer, à dialoguer.

Au terme du programme de bachelier en médecine vétérinaire, l'étudiant sera capable d'aborder la formation de master en médecine vétérinaire par l'acquisition d'une vaste somme de connaissances théoriques et pratiques relatives aux espèces d'animaux de compagnie et de production ainsi que par sa capacité à utiliser et appliquer ses connaissances dans la réalisation de la démarche diagnostique enseignée en master et utilisée au cours de sa vie professionnelle.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Maîtriser et utiliser les principaux concepts des sciences fondamentales et disciplinaires nécessaires à la compréhension de la complexité d'un être vivant.
 - 1.1. Démontrer une compréhension approfondie des concepts de base des sciences fondamentales :
 - 1.1.1. organiser, par l'étude des concepts fondamentaux de la biologie, ses connaissances disciplinaires dans une perspective évolutionniste et centrées sur l'organisme animal.
 - 1.1.2. maîtriser, en chimie générale et en chimie organique, la dimension moléculaire de la matière vivante, prérequis indispensable à l'étude de son fonctionnement normal ou anormal.
 - 1.1.3. maîtriser, en physique et en mathématiques générales, les lois fondamentales de l'univers qui président à tout phénomène, y compris celui de la vie, mais également, plus encore que par l'étude des autres matières, se confronter à la rigueur du raisonnement logique de la démarche scientifique.
 - 1.1.4. développer, par les probabilités et les statistiques, un esprit d'analyse critique, la maîtrise du raisonnement par hypothèse ainsi que la compréhension et l'interprétation d'un résultat statistique.
 - 1.2. Intégrer les principales notions des sciences disciplinaires relatives aux espèces d'animaux de compagnie et d'animaux de production
 - 1.2.1. En morphologie, faire preuve d'une connaissance approfondie de l'anatomie normale, y compris de son aspect radiologique ; de l'histologie normale des tissus et des organes.
 - 1.2.2. En embryologie, connaître et comprendre les aspects importants en clinique du développement de l'embryon depuis la fécondation jusqu'à la naissance.
 - 1.2.3. En physiologie, décrire précisément le fonctionnement et la régulation des différents systèmes d'organes qui composent un animal, y compris le système immunitaire.
 - 1.2.4. En biochimie, identifier les composants biochimiques de la matière vivante ainsi que spécifier leurs voies de synthèse et de dégradation.
 - 1.2.5. Intégrer les exigences en termes de gestion, de nutrition, d'environnement et de besoins éthologiques des espèces d'animaux de compagnie et d'animaux de production dont il connaîtra les différentes races.
 - 1.2.6. Maîtriser également les bases de la génétique moléculaire et factorielle.
 - 1.2.7. Connaître les caractéristiques générales des principales familles d'agents pathogènes (bactéries, virus, parasites) et les grands principes de leur virulence, prophylaxie et thérapeutique comme prérequis à l'étude des maladies infectieuses étudiées en master.
 - 1.2.8. Prendre conscience des enjeux que pose la santé animale dans le cadre de la protection de la santé publique et de celle de l'environnement, se former à la démarche clinique du diagnostic.
2. Mobiliser les aptitudes méthodologiques exigées par le niveau universitaire du programme d'étude et le niveau de l'exercice de la profession de médecin vétérinaire
 - 2.1. Comprendre et intégrer un savoir avec rigueur, précision et analyse critique.
 - 2.2. Mesurer son niveau de maîtrise d'un sujet ou d'une matière et approfondir par lui-même un domaine abordé au cours du programme.
 - 2.3. Rechercher avec méthode des informations scientifiques valides et pertinentes, se livrer à leur analyse critique et à leur synthèse.
 - 2.4. Utiliser ces informations pour proposer des solutions à des problématiques scientifiques, sociales ou éthiques.
 - 2.5. Organiser et gérer son temps de travail.
 - 2.6. Structurer et argumenter un raisonnement scientifique.
 - 2.7. Etablir les liens verticaux et transversaux unissant les différents enseignements et concepts afin d'aborder l'animal et son (dys-)fonctionnement dans son ensemble.

3. Travailler en équipe et développer ses habilités relationnelles

3.1. Prendre des décisions éclairées et partagées, écouter, respecter chacun, développer une argumentation cohérente et établir un débat constructif dans le cadre de travaux en groupes.

3.2. Collaborer, dialoguer voire diriger un petit groupe de travail.

3.3. Accroître son sens des responsabilités et sa capacité à gérer et organiser un projet.

4. Maîtriser les techniques expérimentales générales des sciences fondamentales et des matières disciplinaires.

4.1. Manipuler convenablement les instruments, la vaisselle et les réactifs lors des différents laboratoires de sciences fondamentales (chimie, biologie et physique).

4.2. Utiliser correctement les microscopes, les différentes loupes, les principaux instruments de dissection, les instruments de mesure, de prélèvement, d'analyse, etc ... des enseignements disciplinaires.

4.3. Décrire et appliquer rigoureusement les normes de sécurité et d'hygiène relatives à ces instruments et aux techniques d'analyse et de dissection.

5. Approcher et procéder aux manipulations de base des espèces d'animaux de compagnie et d'animaux de production.

5.1. Maîtriser sans crainte l'abord et le contact physique avec l'animal domestique.

5.2. Prodiger les soins élémentaires (propreté et alimentation) et appliquer les normes d'hygiène adaptées à chaque espèce.

5.3. Formuler des conseils généraux sur l'entretien et la gestion de ces espèces.

5.4. Etre préparé à aborder efficacement en master la contention de l'animal malade et les soins à lui apporter.

6. Communiquer efficacement et convaincre

6.1. Communiquer en français, oralement ou par écrit :

6.1.1. Exprimer poliment et précisément à différents types de personnes son opinion sur des sujets relevant de la vie courante, de la santé et de la gestion animales.

6.1.2. Adapter son discours au niveau de connaissance de son interlocuteur, y compris à propos de sujets complexes relevant de son domaine de compétence.

6.2. Communiquer en anglais :

6.2.1. Exploiter par lui-même des documents d'ordre général relatifs aux sciences de base et plus complexes et spécialisés en relation avec les matières disciplinaires (niveau C1 de l'échelle européenne CECRL).

6.2.2. Comprendre l'essentiel de la langue anglaise écrite et orale dans un contexte essentiellement professionnel (niveau C1 CECRL).

6.2.3. S'exprimer oralement et interagir de manière simple sur les sujets généraux ou relevant de ses enseignements disciplinaires (niveau B2 CECRL).

6.2.4. Ecrire de façon simple et cohérente sur des sujets d'ordre général ou relevant de ses enseignements disciplinaires (niveau B2 CECRL).

7. Faire preuve d'un sens développé de la responsabilité envers la société, du devoir et de conscience professionnelle.

7.1. Agir en accord avec les règlements, la déontologie et l'éthique.

7.2. Faire constamment preuve du désir d'apprendre.

7.3. Devenir progressivement, dès son entrée à l'Université, le principal acteur de sa propre formation en développant les acquis d'apprentissage précités de façon de plus en plus autonome.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme des cours de ces trois blocs annuels comprend un ensemble complet d'enseignements qui relèvent des sciences de base (biologie, chimie, mathématiques, physique), de la philosophie, des sciences communes aux différentes filières du " vivant " (biochimie, génétique, biostatistique, microbiologie, immunologie, histologie générale, etc.) et de sciences plus spécifiquement vétérinaires (anatomie, embryologie, physiologie, histologie, éthologie des animaux domestiques, ethnographie, biologie végétale appliquée à l'élevage, etc.).

La proportion d'enseignements spécifiquement vétérinaires augmente au cours des trois blocs du programme de bachelier.

Dans le contexte du plan langues, chaque bloc annuel contient un bloc d'anglais. Le dernier, en bloc 3, comporte la présentation d'un séminaire en anglais sur un thème biologique.

VETE1BA Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Bloc
annuel

1 2 3

o Contenu :

o Biologie (17 crédits)

○ LBIO1111	Biologie cellulaire et moléculaire	André Lejeune	30h+20h	5 Crédits	1q	x		
○ LBIO1112	Biologie des organismes : plantes et animaux	André Lejeune Jean-François Rees	30h+20h	5 Crédits	2q	x		
○ LVET1111	Biologie végétale appliquée à l'élevage	André Moens Muriel Quinet	22.5h +15h	3 Crédits	2q	x		
○ LVET1312	Ecologie appliquée aux animaux domestiques 🟡	Jean-François Cabaraux	30h+12h	4 Crédits	2q			x

o Physique et mathématiques (14 crédits)

○ LMAT1101	Mathématiques 1	Pedro Dos Santos Santana Forte Vaz	30h+20h	4 Crédits	1q	x		
○ LPHY1101	Physique 1	Thierry Fichet	30h+40h	6 Crédits	1q	x		
○ LPHY1103	Compléments de physique		40h+10h	4 Crédits	2q	x		

o Chimie et biochimie (19 crédits)

○ LCHM1111B	Chimie générale		45h+45h	8 Crédits	1q	x		
○ LCHM1141A	Chimie organique		30h+20h	5 Crédits	2q	x		
○ LCHM1271V	Eléments de biochimie 🟡		20h	2 Crédits	1q		x	
○ LCHM1371V	Metabolic biochemistry cours et travail bibliographique 🟡		30h+15h	4 Crédits	2q		x	

o Anatomie et Embryologie (28 crédits)

○ LVET1141	Anatomie des animaux domestiques I	André Moens	45h +37.5h	8 Crédits	2q	x		
○ LVET1241A	Anatomie des animaux domestiques II (1e partie) 🟡		40h+35h	6 Crédits	1q		x	
○ LVET1241B	Anatomie des animaux domestiques II (2e partie) 🟡		35h+40h	7 Crédits	2q		x	
○ LVETE1250	Embryologie des animaux domestiques 🟡	André Moens	26h+4h	4 Crédits	1q		x	
○ LVETE1342	Anatomie des animaux domestiques 🟡	André Moens	22.5h +22.5h	3 Crédits	2q			x

o Biochimie, physiologie et histologie animales (38 crédits)

○ LBIO1234	Histologie animale 🟡	Anne-Catherine Gérard (supplée Bernard Knoops) Bernard Knoops	20h+20h	4 Crédits	1q		x	
○ LVETE1390	Histologie spéciale et des animaux domestiques 🟡	Françoise Gofflot	45h+60h	8 Crédits	1q			x
○ LBRAL2102F	Physiological and nutritional biochemistry : parts 1, 2 and 3 🟡	Cathy Debier Yvan Larondelle	24h	2 Crédits	1q			x
○ LVET1295	Compléments de biologie cellulaire animale 🟡	Bernard Knoops Pierre Morsomme	20h	2 Crédits	2q		x	
○ LVET1296	Physiologie générale 🟡	Isabelle Donnay	22.5h+6h	3 Crédits	2q		x	

							Bloc annuel		
							1	2	3
○ LBIO1338	Travaux pratiques intégrés de physiologie, histologie et biochimie animales	Bernard Knoops Melissa Page Jean-François Rees	0h+22.5h	2 Crédits	2q			x	
○ LVET1374	Physiologie digestive et nutrition des animaux domestiques	Cathy Debier Yvan Larondelle	60h+4h	6 Crédits	2q			x	
○ LVETE1373A	Physiologie des animaux domestiques : endocrinologie et reproduction		45h+9h	5 Crédits	1q			x	
○ LVETE1373B	Physiologie des animaux domestiques : physiologie cardio-vasculaire, rénale et respiratoire		45h+15h	6 Crédits	1q			x	

o Biostatistique (7 crédits)

○ LVETE1262	Biostatistiques et analyse critique de l'information	Catherine Legrand	45h+40h	7 Crédits	1q		x	
-------------	--	-------------------	---------	-----------	----	--	---	--

o Immunologie (6 crédits)

○ LBIO1237	Immunologie : fondements et applications en biologie	Jean-Paul Dehoux	25h+15h	4 Crédits	1q		x	
○ LVET1243	Epidémiologie	Jean-Paul Dehoux	20h+4h	2 Crédits	2q		x	

o Microbiologie (8 crédits)

○ LBIO1311	Microbiologie et virologie	Benoît Desguin Frédéric Sorgeloos	40h+15h	5 Crédits	1q			x
○ LVET1311	Parasitologie et mycologie	Tanguy Marcotty	25h+7h	3 Crédits	2q			x

o Ethologie (4 crédits)

○ LVETE1230	Ethologie des animaux domestiques	Marc Vandenheede	30h+15h	4 Crédits	2q		x	
-------------	-----------------------------------	------------------	---------	-----------	----	--	---	--

o Génétique (5 crédits)

○ LBIR1352	Génétique générale	Philippe Baret Jacques Mahillon (supplée Philippe Baret)	45h+15h	5 Crédits	2q			x
------------	--------------------	--	---------	-----------	----	--	--	---

o Ethnographie (6 crédits)

○ LVET1280	Ethnographie et appréciation des animaux domestiques	Christophe Boccart Marc Vandenheede	45h+20h	6 Crédits	2q		x	
------------	--	--	---------	-----------	----	--	---	--

o Philosophie, éthologie et éthique (4 crédits)

○ LSC1120	Notions de philosophie, d'éthologie et d'éthique	Alexandre Guay Charles Pence (supplée Alexandre Guay)	45h	4 Crédits	1q	x		
-----------	--	---	-----	-----------	----	---	--	--

o Informatique (3 crédits)

○ LSC1181	Recherche documentaire et outils informatiques	Frédéric Brodtkom	20h+10h	3 Crédits	1q	x		
-----------	--	-------------------	---------	-----------	----	---	--	--

o Séminaires et exercices intégrés (7 crédits)

○ LVETE1300	Integrated Seminars	André Lejeune André Moens (coord.) Melissa Page Muriel Quinet René Rezsóhazy Patrice Soumillion	0h+25h	2 Crédits	2q			x
○ LVETE1381	Exercices d'intégration	Cathy Debier Jean-Paul Dehoux Isabelle Donnay Françoise Gofflot Bernard Knoops André Moens Jean-François Rees René Rezsóhazy	0h+50h	5 Crédits	2q			x

o Anglais (7 crédits)

o LANG1861	English: reading and listening comprehension of scientific texts	Ahmed Adriouèche (coord.) Catherine Avery Fanny Desterbecq Amandine Dumont	10h	2 Crédits	2q	x		
o LANG1862	English: reading and listening comprehension of scientific texts ■	Ahmed Adriouèche (coord.) Amandine Dumont Ariane Halleux (coord.)	30h	3 Crédits	1q		x	
o LANG1863	Anglais interactif pour étudiants en sciences (niveau intermédiaire+) ■	Ahmed Adriouèche (coord.) Catherine Avery (coord.) Amandine Dumont (coord.) Sandrine Jacob (coord.) Sabrina Knorr Nevin Serbest Colleen Starrs Françoise Stas (coord.)	30h	2 Crédits	1 ou 2q			x

o Stage (2 crédits)

o LVET1244	Initiation à la ruralité et stage d'immersion en milieu animalier ■	Isabelle Donnay André Moens	50h	2 Crédits	1 ou 2q			x
------------	--	--------------------------------	-----	-----------	---------	--	--	---

o Culture et esprit scientifique (3 crédits)

o LVETE1101	Introduction à la santé publique et notions d'économie	Jean-Paul Dehoux François-Xavier Philippe	30h	3 Crédits	2q	x		
-------------	--	--	-----	-----------	----	---	--	--

o Biosécurité (2 crédits)

o LVETE1201	Biosécurité et bonnes pratiques vétérinaires	Jean-Paul Dehoux Claude Saegerman	2h+28h	2 Crédits	2q		x	
-------------	--	--------------------------------------	--------	-----------	----	--	---	--

⌘ Cours facultatifs

Les crédits de ces cours ne sont pas comptabilisés dans les 180 crédits requis.

⌘ LSST1001	IngénieuxSud	Jean-Pierre Raskin	15h+45h	5 Crédits	1 + 2q			x
⌘ LSST1002M	Informations et esprit critique MOOC		30h+15h	3 Crédits	2q			x

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Un document [prerequis-2020-vete1ba.pdf](#) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE. (Rem : Ce document n'est donc disponible que s'il y a des prérequis au sein du programme.)

Par ailleurs, ces activités sont identifiées dans le programme détaillé : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;
- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " *A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?*".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCLouvain [en cliquant ICI](#).

PROGRAMME TYPE

VETE1BA - 1er bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2020-2021

⊕ Activité cyclique dispensée en 2020-2021

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2020-2021

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu :

o Biologie

○ LBIO1111	Biologie cellulaire et moléculaire	André Lejeune	30h+20h	5 Crédits	1q
○ LBIO1112	Biologie des organismes : plantes et animaux	André Lejeune Jean-François Rees	30h+20h	5 Crédits	2q
○ LVET1111	Biologie végétale appliquée à l'élevage	André Moens Muriel Quinet	22.5h +15h	3 Crédits	2q

o Physique et mathématiques

○ LMAT1101	Mathématiques 1	Pedro Dos Santos Santana Forte Vaz	30h+20h	4 Crédits	1q
○ LPHY1101	Physique 1	Thierry Fichet	30h+40h	6 Crédits	1q
○ LPHY1103	Compléments de physique		40h+10h	4 Crédits	2q

o Chimie et biochimie

○ LCHM1111B	Chimie générale		45h+45h	8 Crédits	1q
○ LCHM1141A	Chimie organique		30h+20h	5 Crédits	2q

o Anatomie et Embryologie

○ LVET1141	Anatomie des animaux domestiques I	André Moens	45h +37.5h	8 Crédits	2q
------------	------------------------------------	-------------	---------------	-----------	----

o Philosophie, éthologie et éthique

○ LSC1120	Notions de philosophie, d'éthologie et d'éthique	Alexandre Guay Charles Pence (supplée Alexandre Guay)	45h	4 Crédits	1q
-----------	--	---	-----	-----------	----

o Informatique

○ LSC1181	Recherche documentaire et outils informatiques	Frédéric Brodtkom	20h+10h	3 Crédits	1q
-----------	--	-------------------	---------	-----------	----

o Anglais

○ LANG1861	English: reading and listening comprehension of scientific texts	Ahmed Adriouèche (coord.) Catherine Avery Fanny Desterbecq Amandine Dumont	10h	2 Crédits	2q
------------	--	--	-----	-----------	----

o Culture et esprit scientifique

○ LVETE1101	Introduction à la santé publique et notions d'économie	Jean-Paul Dehoux François-Xavier Philippe	30h	3 Crédits	2q
-------------	--	--	-----	-----------	----

VETE1BA - 2e bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2020-2021

⊕ Activité cyclique dispensée en 2020-2021

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2020-2021

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu :**o Chimie et biochimie**

○ LCHM1271V	Eléments de biochimie ■		20h	2 Crédits	1q
○ LCHM1371V	Metabolic biochemistry cours et travail bibliographique ■		30h+15h	4 Crédits	2q

o Anatomie et Embryologie

○ LVET1241A	Anatomie des animaux domestiques II (1e partie) ■		40h+35h	6 Crédits	1q
○ LVET1241B	Anatomie des animaux domestiques II (2e partie) ■		35h+40h	7 Crédits	2q
○ LVETE1250	Embryologie des animaux domestiques ■	André Moens	26h+4h	4 Crédits	1q

o Biochimie, physiologie et histologie animales

○ LBIO1234	Histologie animale ■	Anne-Catherine Gérard (supplée) Bernard Knoops Bernard Knoops	20h+20h	4 Crédits	1q
○ LVET1295	Compléments de biologie cellulaire animale ■	Bernard Knoops Pierre Morsomme	20h	2 Crédits	2q
○ LVET1296	Physiologie générale ■	Isabelle Donnay	22.5h+6h	3 Crédits	2q

o Biostatistique

○ LVETE1262	Biostatistiques et analyse critique de l'information ■	Catherine Legrand	45h+40h	7 Crédits	1q
-------------	--	-------------------	---------	-----------	----

o Immunologie

○ LBIO1237	Immunologie : fondements et applications en biologie ■	Jean-Paul Dehoux	25h+15h	4 Crédits	1q
○ LVET1243	Epidémiologie ■	Jean-Paul Dehoux	20h+4h	2 Crédits	2q

o Ethologie

○ LVETE1230	Ethologie des animaux domestiques ■	Marc Vandenneede	30h+15h	4 Crédits	2q
-------------	-------------------------------------	------------------	---------	-----------	----

o Ethnographie

○ LVET1280	Ethnographie et appréciation des animaux domestiques ■	Christophe Boccart Marc Vandenneede	45h+20h	6 Crédits	2q
------------	--	--	---------	-----------	----

o Anglais

○ LANG1862	English: reading and listening comprehension of scientific texts ■	Ahmed Adriouche (coord.) Amandine Dumont Ariane Halleux (coord.)	30h	3 Crédits	1q
------------	--	--	-----	-----------	----

o Biosécurité

○ LVETE1201	Biosécurité et bonnes pratiques vétérinaires	Jean-Paul Dehoux Claude Saegerman	2h+28h	2 Crédits	2q
-------------	--	--------------------------------------	--------	-----------	----

VETE1BA - 3e bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2020-2021

⊕ Activité cyclique dispensée en 2020-2021

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2020-2021

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu :**o Biologie**

○ LVET1312	Ecologie appliquée aux animaux domestiques ■	Jean-François Cabaraux	30h+12h	4 Crédits	2q
------------	--	------------------------	---------	-----------	----

o Anatomie et Embryologie

○ LVETE1342	Anatomie des animaux domestiques ■	André Moens	22.5h +22.5h	3 Crédits	2q
-------------	------------------------------------	-------------	-----------------	-----------	----

o Biochimie, physiologie et histologie animales

○ LVETE1390	Histologie spéciale et des animaux domestiques ■	Françoise Gofflot	45h+60h	8 Crédits	1q
○ LBRAL2102F	Physiological and nutritional biochemistry : parts 1, 2 and 3 ■	Cathy Debier Yvan Larondelle	24h	2 Crédits	1q
○ LBIO1338	Travaux pratiques intégrés de physiologie, histologie et biochimie animales ■	Bernard Knoops Melissa Page Jean-François Rees	0h+22.5h	2 Crédits	2q
○ LVET1374	Physiologie digestive et nutrition des animaux domestiques ■	Cathy Debier Yvan Larondelle	60h+4h	6 Crédits	2q
○ LVETE1373A	Physiologie des animaux domestiques : endocrinologie et reproduction ■		45h+9h	5 Crédits	1q
○ LVETE1373B	Physiologie des animaux domestiques : physiologie cardio-vasculaire, rénale et respiratoire ■		45h+15h	6 Crédits	1q

o Microbiologie

○ LBIO1311	Microbiologie et virologie ■	Benoît Desguin Frédéric Sorgeloos	40h+15h	5 Crédits	1q
○ LVET1311	Parasitologie et mycologie ■	Tanguy Marcotty	25h+7h	3 Crédits	2q

o Génétique

○ LBIR1352	Génétique générale ■	Philippe Baret Jacques Mahillon (supplée Philippe Baret)	45h+15h	5 Crédits	2q
------------	----------------------	--	---------	-----------	----

o Séminaires et exercices intégrés

○ LVETE1300	Integrated Seminars ■	André Lejeune André Moens (coord.) Melissa Page Muriel Quinet René Rezsóhazy Patrice Soumillion	0h+25h	2 Crédits	2q
○ LVETE1381	Exercices d'intégration ■	Cathy Debier Jean-Paul Dehoux Isabelle Donnay Françoise Gofflot Bernard Knoops André Moens Jean-François Rees René Rezsóhazy	0h+50h	5 Crédits	2q

o Anglais

o LANG1863	Anglais interactif pour étudiants en sciences (niveau intermédiaire+) 🟡	Ahmed Adriouche (coord.) Catherine Avery (coord.) Amandine Dumont (coord.) Sandrine Jacob (coord.) Sabrina Knorr Nevin Serbest Colleen Stas Françoise Stas (coord.)	30h	2 Crédits	1 ou 2q
------------	---	--	-----	-----------	---------

o Stage

o LVET1244	Initiation à la ruralité et stage d'immersion en milieu animalier 🟡	Isabelle Donnay André Moens	50h	2 Crédits	1 ou 2q
------------	---	--------------------------------	-----	-----------	---------

⌘ Cours facultatifs

Les crédits de ces cours ne sont pas comptabilisés dans les 180 crédits requis.

⌘ LSST1001	IngénieuxSud	Jean-Pierre Raskin	15h+45h	5 Crédits	1 + 2q
⌘ LSST1002M	Informations et esprit critique MOOC		30h+15h	3 Crédits	2q

VETE1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions générales](#)
- [Condition particulière](#)
- [Conditions spéciales](#)

Conditions générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1^{er} janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites au plus tard le 15 juillet 2019 au [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Condition particulière

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

Conditions spéciales

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Remarque : Les étudiants souhaitant s'inscrire au grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre au préalable à un test d'orientation. Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCL à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un examen d'entrée.

Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

Des conditions d'accès à la suite du 1er cycle des études de médecine vétérinaire, à l'issue de la 1ère année du bachelier, ont été fixées. Vous trouverez les informations légales à ce sujet en cliquant [ici \(points 4, 5 et 6 du document\)](#).

Les connaissances linguistiques d'une langue nationale du niveau européen B1 au minimum est maintenant requise si la langue maternelle du vétérinaire n'est pas une des langues nationales ou si la langue dans laquelle la qualification professionnelle permettant de pouvoir exercer la médecine vétérinaire n'a été obtenue dans une des langues nationales.

cf. 2018-01-31 - Arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 20 novembre 2009 relatif à l'agrément des médecins vétérinaires. - M.B. 2018-02-14

PÉDAGOGIE

Des séances sont organisées au cours de la première année autour des questions de méthode de travail, par exemple la gestion du temps ou la manière d'aborder les différentes matières.

Outre des rapports à remettre ou des contrôles de connaissance au début de certaines séances de laboratoires, des interrogations obligatoires intervenant dans la note finale de chaque matière sont organisées après un mois de cours au premier quadrimestre.

Il est important de remarquer que la grande majorité des enseignements théoriques sont complétés par des travaux pratiques (TP) ou des séances d'exercices. Ces TP se déroulent dans des laboratoires didactiques modernes et très bien équipés en présence des enseignants ou de leurs assistants.

Les exercices et laboratoires sont organisés en petits groupes.

Des monitorats permettent à ceux qui le souhaitent de faire le point sur les matières vues au cours : les enseignants de chaque discipline répondent aux questions des étudiants et expliquent les points moins bien compris.

La plupart des enseignements disposent également d'un site internet où est déposée une série d'informations utiles pour l'étude.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Différentes modalités sont mises en oeuvre pour l'évaluation des connaissances et des compétences acquises au cours de la formation; elles sont adaptées aux types de prestations : évaluation continue notamment pour les exercices pratiques, évaluation des travaux personnels et de groupe, évaluation globale (écrite et/ou orale) durant les sessions d'examens.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

Pour les examens relatifs aux activités d'enseignement inscrites au premier quadrimestre du deuxième ou du troisième bloc annuel, il est à noter la possibilité suivante. Si un étudiant inscrit à un examen de janvier n'a pas pu présenter l'examen pour des raisons de force majeure dûment justifiées, il peut demander au président du jury l'autorisation à présenter l'examen en juin. Le président du jury juge de la pertinence de la demande et, si le titulaire du cours marque son accord, peut autoriser l'étudiant à présenter l'examen en juin.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

La mobilité internationale est recommandée plutôt dans le cadre des programmes de master.

Par ailleurs, la participation à une mobilité courte peut être envisagée en fin de bachelier dans le cadre du réseau Athens <https://www.paristech.fr/fr/international/europe/athens>

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Situation du programme dans le cursus

Ce programme donne un accès direct au master en médecine vétérinaire (VETE) organisé à l'Université de Liège.

Autres formations accessibles au terme du programme

Des masters UCLouvain (généralement orphelins) sont largement accessibles aux diplômés bacheliers UCLouvain. Par exemple :

- le [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#) (accès direct pour tout bachelier),
- le [Master \[120\] en études européennes](#) (accès direct pour tout bachelier moyennant mineure en études européennes; sur dossier pour tout autre bachelier),
- le [Master \[120\] en éthique](#) (accès pour tout bachelier moyennant d'éventuels enseignements supplémentaires).

- le [Master \[120\] en biochimie et biologie moléculaire et cellulaire](#) (accès direct, moyennant compléments de formation ou refusé)

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure	SST/SC/VETE
Dénomination	Ecole de médecine vétérinaire (VETE)
Faculté	Faculté des sciences (SC)
Secteur	Secteur des sciences et technologies (SST)
Sigle	VETE
Adresse de l'entité	Croix du sud 4-5 - bte L7.07.10 1348 Louvain-la-Neuve
Site web	https://uclouvain.be/fr/facultes/sc/vete

Responsable académique du programme: [André Moens](#)

Jury

- Président et Conseiller aux études: [André Moens](#)
- Secrétaire: [Françoise Gofflot](#)

Personne(s) de contact

- Gestionnaire administrative du programme annuel de l'étudiant·e (PAE): [Nathalie Micha](#)
- Secrétaire de l'Ecole de médecine vétérinaire: [Marie-Anne Mauclet](#)